



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Composition du nouveau Conseil d'Administration de la FDAAPPMA (Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) du Tarn

Castres, 17 mars 2025 - À la suite des élections complémentaires qui se sont tenues samedi 15 mars 2025 à Serviès, le nouveau conseil d'administration de la fédération est composé des membres suivants :

Le nouveau conseil d'administration est composé des membres suivants :

Déjà en poste :

- Alain COUZINIÉ, Président
- Yoland AZAÏS, Vice Président
- Jérôme FAURE, Trésorier
- Thierry SIGUIER, Secrétaire
- Lionel BOULANGER, Administrateur
- Jean-Luc CABROL, Administrateur
- Bernard MAZARS, Administrateur

Nouvellement élus :

- Gilles BIRBÈS, Administrateur
- Bernard BOYER, Administrateur
- Stéphane CABANES, Administrateur
- Pascal FABRÈS, Administrateur
- Pascal ICHER, Administrateur
- Thibaut JOULIÉ, Administrateur
- Gilles MASSIAU, Administrateur
- Matéo VIALA, Administrateur

RAPPEL

Le Conseil d'Administration de la Fédération est composé de 15 administrateurs élus pour un mandat de 5 ans par les présidents et les délégués élus des AAPPMA.

Il assure au niveau départemental la promotion du loisir-pêche et la protection du milieu aquatique.

Fédération Du Tarn Pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique
03 - 05 rue des Jardins Neufs 81100 CASTRES
Téléphone 05.63.35.55.56
E-mail : federation81@pechetarn.fr – Site Internet : www.pechetarn.fr
Association agréée de protection de l'environnement

